

Bouestard, médecin des épidémies à Morlaix *

par le Docteur Henri STOFFT**

A Morlaix, Bouestard exerce pendant 50 ans (1759-1810). Il y combat les épidémies militaires et civiles en sa qualité de médecin du Roy (1772), de correspondant de la Société royale de médecine (1777) et de médecin des épidémies (1786). Il propose de rendre cette lutte plus efficace par un rassemblement des médecins de chaque évêché en collèges. C'est son « Projet de 1775 ». Député du Finistère, il est président du Comité de secours publics de l'Assemblée législative (1791-1792).

Le fondateur de l'école franco-bretonne des sages-femmes de Morlaix, Jean-Jacques Bouestard de la Touche (35), avait été baptisé en l'église Saint-Samson d'Angers le 18 décembre 1730. François, son père, était lieutenant des fermes du Roi, scribe subalterne mais ambitieux pour ses fils. L'un, Jacques-François, s'installe apothicaire à Angers. L'autre, Jean-Jacques, soutient sa thèse de doctorat en médecine devant la Faculté de Caen, le 12 novembre 1757. De retour en Anjou, il épouse le 3 octobre 1758 Anne Serbert, 19 ans, la fille du marchand de bois de Pouancé, à une lieue seulement de la frontière bretonne. Les deux jeunes mariés s'installent à Morlaix en 1759. Ils y vivront un demi-siècle et auront six enfants : deux filles qui atteindront l'âge adulte et quatre garçons qui meurent tous dans l'enfance. Les deux derniers, Jean-François, 10 ans, et Jean-Marie, 3 ans, périssent à 5 jours d'intervalle, en mai 1780, lors de l'épidémie qui désole Morlaix (19 ; 32 ; 20 ; 21).

Bouestard a un compte personnel à régler avec les épidémies, contre lesquelles il jouera à Morlaix le premier rôle, à trois titres :

— 1772 : Médecin du Roi.

* Communication présentée à la séance du 19 mai 1984 de la Société française d'histoire de la médecine.

** Centre hospitalier, Service de Gynécologie-Obstétrique, 35300 Fougères.

- 1777 : Correspondant de la Société royale de médecine.
- 1786 : Médecin des épidémies pour la subdélégation de Morlaix.

Autant l'administration royale tardera à mettre en place une assistance médicale des populations civiles en détresse, autant elle a toujours été pleine de sollicitude pour les soldats et matelots. Pendant 10 ans, 1763-1772, Bouestard les soigne sans être rétribué à l'hôpital de Morlaix. A la demande de l'évêque de Tréguier, qui en préside le bureau, Louis XV, à Versailles le 20 février 1772, accorde à Bouestard un brevet de Médecin du Roi avec des priviléges (exemption du logement des gens de guerre, préséance absolue sur tous les autres médecins), mais sans appointements. Par un placet au duc d'Aiguillon en juillet 1774, Bouestard fait état de 20 113 journées d'hospitalisation (1-4-1770 au 1-3-1774) et sollicite « une juste rétribution de ses travaux ». Le ministre répond : « Sa Majesté à qui j'ai rendu compte de cette demande n'a pas jugé à propos d'y avoir égard. »(4). Derechef, le 8 janvier 1776, par une supplique directement adressée à Turgot, Bouestard fait part de son amertume et signe : « *Bouestard de la Touche, médecin du Roi pour l'hôpital de Morlaix. Depuis 14 ans sans appointements.* »(2).

De toute façon, soldats et matelots du Roi sont bien soignés, et Bouestard aura satisfaction lors de l'épidémie de 1779-1780.

Le très grave problème médical est, en fait, d'organiser la lutte contre les épidémies civiles, attisées par les mouvements de troupes. Les pauvres — ce réservoir immense de la malignité épidémique — sont à la merci de la charité publique ou privée.

I. Les épidémies sans le secours des médecins et chirurgiens. Répartition des boîtes du Roi aux alentours de Morlaix

Moines et religieuses, vieux gentilshommes et jeunes châtelaines aiment à jouer au médecin ; à administrer aux pauvres herbes et drogues de leur composition. Au plus secret des jardins des monastères et des manoirs croissent les Simples. Sur les talus secs, c'est la cueillette de la petite centaurée, « *louzouen Sant-Honoré, louzouen an Derjen* » (herbe à la fièvre) [25]. Mais la meilleure façon pour un Seigneur de montrer sa puissance est d'obtenir de l'Intendant « la boîte du Roi », consécration de sa charité.

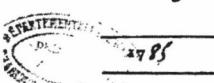
Connues depuis 1680 (26), « *les boëtes du Roy pour le soulagement des pauvres laboureurs* » sont très prisées de la noblesse et du clergé des campagnes, mais elles sont distribuées avec parcimonie. « C'est parce que la quantité est peu considérable — écrit l'Intendant au subdélégué de Morlaix, le 11-4-1772 — qu'il faut prendre plus de précaution pour les bien placer... quelques Seigneurs ou Recteurs des paroisses les plus nombreuses et les plus nécessiteuses, après vous être assuré si les Seigneurs résident dans leurs paroisses, et si ce sont des personnes charitables et zélées pour le bien des pauvres... »(12). La composition des boîtes varie peu d'une année à l'autre et le lys rayonnant resplendit au frontispice de la notice d'utilisation (fig. 1). Le nombre des bénéficiaires autour de Morlaix est minime : M. le comte de la Fruglaye en son château de Keranroux qui obtient en 1779 « une quantité

de remèdes proportionnée à 100 malades » ; le baron du Coetlosquet, capitaine de cavalerie, en son hôtel de Morlaix qui soigne lui-même ses manants ; Mme de Langourla de la Boixière à Pleyber-Christ, qui est ravie des poudres*, mais déplore l'insuffisance de la thériaque et de la quintessence d'absinthe ; M. de Prat-Allan en son manoir de Plouigneau ; Mme de Keromnes à « la Querantec »**, trêve de Taulé, qui a pour coopérateur M. de Kerven, conseiller honoraire du Parlement de Bretagne ; Mme de Quenquizou à Lanmeur et Mme de Kerjean à Plougasnou (8 ; 14 ; 16). Par recteurs et seigneurs interposés, les boîtes du Roi procèdent du mythe divin de la monarchie ; et la dernière caisse miraculeuse qui pare les flambées épidémiques de l'été et de l'automne est expédiée pour la Bretagne... le 26 mars 1789 ! (13).



LISTE DES REMÉDES

contenus dans la grande Caisse.



- 1°. 92 petites Boîtes, & une grande.
- 2°. Trois livres & demi de Poudre fébrifuge purgative, en quatorze paquets de quatre onces chacun, & étiquetés.
- 3°. Trois livres de Poudre purgative universelle, en douze paquets de quatre onces chacun, & étiquetés.
- 4°. Trois livres de Thériaque, divisées.
- 5°. 92 paquets de Quinquina, de quatre onces chacun, & étiquetés.
- 6°. Une demi-livre d'Empâtre de Nuremberg en bâtons.
- 7°. Dix Boules Martiales dans la grande Boîte de M. l'Intendant.



LISTE DES REMÉDES

contenus dans la grande Boîte.

- 1. Poudre Fébrifuge purgative, une livre..... 384 prises.
 - 2. Poudre Purgative universelle, huit onces..... 128 prises.
 - 3. Poudre Hydragogue purgative, deux onces cinq gros..... 63 prises.
 - 4. Poudre Incisive, Fondante, Tonique, pour la coqueluche, le cathare, l'asthme-humoral, le rhume invétéré, les glaires, la pituite, le relâchement de l'estomac & des entrailles, une once quatre gros & demi..... 150 prises.
 - 5. Poudre Spécifique pour la dysenterie, pour les cours de ventre & pour les pertes de sang, deux onces deux scrupules. 100 prises.
 - 6. Poudre Spécifique pour la Gale, n° 1, quatre onces trois gros..... 180 prises.
 - 7. Poudre Spécifique pour la Gale, n° 2, huit onces six gros..... 180 prises.
 - 8. Tarte Émétique, une once un scrupule, 300 prises.
 - 9. Kermès Minéral, quatre gros. 188 prises.
 - 10. Poudre Ophthalmique Bleue, deux onces.
 - 11. Quinquina en poudre choisi, une livre.
 - 12. Eau de Luce, deux onces.
 - 13. Lilium de Paracelse, une once.
 - 14. Quintessence d'Absynthe, quatre gros.
 - 15. Empâtre de Nuremberg, deux onces.
 - 16. Thériaque, quatre onces.
 - 17. Confection d'Hyacinthe, quatre onces.
 - 18. Boule Médicamenteuse, une.
- Mémoires instruictifs imprimés, deux livrets.



LISTE DES REMÉDES

contenus dans une petite Boîte.

- 1. Poudre Fébrifuge purgative, cinq onces..... 120 prises.
 - 2. Poudre Purgative universelle, cinq onces trois gros..... 86 prises.
 - 3. Poudre Hydragogue purgative, deux onces cinq gros..... 63 prises.
 - 4. Poudre Incisive, Fondante, Tonique, &c., une once quatre gros & demi. 150 prises.
 - 5. Poudre Spécifique pour la dysenterie, &c., deux onces deux scrupules. 100 prises.
 - 6. Tarte Émétique, une once un scrupule,
 - 7. Quinquina en poudre choisi, quatre onces.
 - 8. Thériaque, quatre onces.
 - 9. Empâtre de Nuremberg, deux onces.
 - 10. Quintessence d'Absynthe, quatre gros.
 - 11. Boule Médicamenteuse, une.
- Mémoires instruictifs imprimés, deux livrets.

Fig. 1. — Boîtes du Roy, modèles 1783 et 1785.
(Arch. I et V, C 2545, C 2546).

* L'Universelle, l'Incisive fondante et l'Hydragogue sont les plus recherchées (8).

** Aujourd'hui château de Kerannte à Carantec, appartenant à la famille de Kermenguy.

En cas d'urgence, le subdélégué, sans le secours de médecin ou de chirurgien, fait distribuer le contenu des boîtes. Ainsi, en 1771, lorsque l'épidémie attaque Plouegat-Moysan à 4 lieues à l'est de Morlaix, M. le Dissez, « *avec le seul secours de l'émétique* » qu'il fait administrer à près de 100 malades obtient... une émission généralisée d'helminthes, et crie victoire ! (lettre du 20-1-1772 [8]).

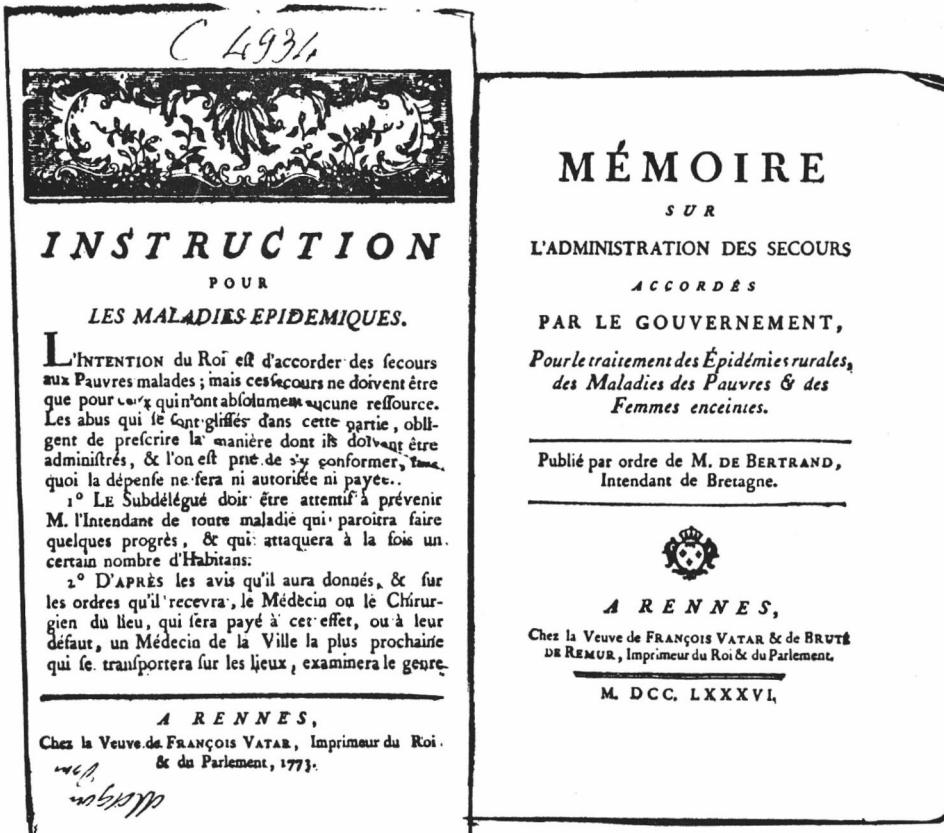
II. Morlaix est assiégée par l'épidémie en 1772. Le Dissez réclame un chirurgien

Le subdélégué Le Dissez avait crié victoire trop tôt. « *L'épidémie qui, l'année dernière, avait détruit tant d'habitants des campagnes — écrit-il à l'Intendant Dupleix — paraît encore se reproduire : c'est une fièvre putride et maligne qui se communique d'un village à l'autre chez les paysans. La ville même commence à s'en ressentir fortement.* » Du foyer rallumé de Plouegat-Moysan, l'épidémie monte à l'assaut de Morlaix par l'Est (le Ponthou, Plouigneau), le Nord (Ploujean), le Sud (Botsorhel, Plougonven, Plourin). « *Nos gens des campagnes — poursuit Le Dissez — n'ajoutent nulle foi à la médecine. Leur unique remède est le vin ou l'eau de vie. Et j'ai éprouvé, l'année dernière, que ces deux liqueurs étaient mortelles à ceux attaqués de la fièvre qui régnait. Les recteurs et les prêtres seraient sans doute capables de désabuser les paysans. Mais, presque aussi bornés qu'eux, ils n'ont encore nul intérêt à leur santé. Ils font très peu de choses pour les sauver... On m'a dit qu'à Guingamp et à Landerneau, la Communauté de la ville avait payé des chirurgiens et qu'on leur avait fourni des remèdes pour visiter les campagnes. Il serait à souhaiter que celle de Morlaix pensât aussi à la conservation de l'espèce humaine. C'est au commencement du mal qu'il importe d'y remédier... »* (8).

Pour la première fois à Morlaix, un chirurgien va être utilisé par l'administration royale pour soigner les pauvres. C'est Jean-Mathieu Durand* qui travaille à l'hôpital de Charité, sous les ordres de Bouestard. Proposé à l'Intendant par Le Dissez le 3 février 1772, il est accepté le 6. « Puisque vous estimez — répond Dupleix — qu'on peut s'en rapporter aux lumières et à l'expérience du sieur Durand, que vous avez envoyé dans ces paroisses, je vous prie de le charger d'y retourner, d'y administrer les remèdes convenables, des bouillons aux malades, en leur recommandant la plus grande économie... » (8). En avril, l'épidémie fait de tels ravages que M. de Kereven, « militaire peu accoutumé à farder la vérité », envoie une lettre violemment à l'Intendant : « *Un chirurgien est insuffisant... Tout ce qui a servi à un homme mort sert sur-le-champ à son successeur, ce qui est d'autant plus dangereux que leurs lits faits en armoire conservent le mauvais air et que les dedans (qui devraient je crois être brûlés) ont été imbus de tout le mauvais air, etc.* » La lettre du vieux capitaine inspire Le Dissez qui propose les mesures suivantes :

1. défense de donner aux malades aucune espèce de liqueur ;

* Jean Mathieu Durand mourra en septembre 1779 (11).



1773 → 1786

4 pages

39 pages

Fig. 2. — L'Intendance de Bretagne. Vers le perfectionnement administratif.
(Archives d'Ille-et-Vilaine, C 1396 et C 4934).

2. défense de faire coucher les gens sains dans le lit des malades ;
3. lavage et buandage des hardes, draps, coëttes et autres accoutrements des lits des morts ; voire brûlage ;
4. réduction du délai légal de 24 heures avant d'enterrer les morts ; ouverture de nouveaux cimetières.

Mais tous ces beaux projets se heurtent à l'omnipotence et à l'inamovibilité des recteurs. « *Quelques recteurs — écrit Le Dissez — ont refusé toutes instructions ; et du nombre est (à ce que Durand m'a dit) celui de Botzorhel qui — dans le temps où il y mourait le plus de monde — lui a donné un certificat négatif de maladie. Il y a des cantons où l'on ne veut ni médecin,*

ni médecine. Quand j'y ai envoyé le sieur Durand, on a refusé son assistance. Dans d'autres, toute la confiance appartient à des charlatans de campagne... Si, au lieu des monastères, nous avions des hôpitaux pour renfermer les malades, peut-être parviendrait-on à arrêter le cours de l'épidémie. »(8). La réponse de Dupleix à cette lettre est fataliste : « Quant aux recteurs qui refusent de donner les instructions... c'est un malheur auquel il ne me paraît guère possible de remédier. Il en est de même des cantons dans lesquels les paysans ne veulent pas s'abstenir de l'usage de l'eau de vie et de vin. IL FAUT RENONCER à SECOURIR ces cantons... »(8). L'utilisation de Durand n'a été que ponctuelle (février à novembre 1772).

En 1773, Dupleix fixe les règles de cette assistance médicale occasionnelle dans ses « *Instructions pour les maladies épidémiques* » très succinctes (4 pages, voir fig. 2). Mais il y a loin entre ces louables intentions et le tragique abandon — lors de l'épidémie de 1773-1774 — d'une paroisse à 4 lieues au sud de Morlaix, Plounéour-Ménez.

Son recteur, Yves le Gouaz, jette un cri de détresse le 20 janvier 1774 : « *Nous sommes dans la dernière des misères — écrit-il à Dupleix qui avait ignoré son premier appel au secours —. Le coma vigil et soporeux nous ravage DEPUIS PLUS D'UN AN ; et nous dépopule sans fin : 219 morts l'année dernière + 22 depuis le commencement de ce mois, faute de secours. Les chirurgiens les plus proches sont à 3 lieues d'ici. Ils sont trop chers. Ils nous écorchent. Peu de nos aisés les appellent. Les autres (en bien plus grand nombre) ne sont pas en état de recourir à eux, et meurent. Vous avez, Monseigneur, des boëtes de remèdes. Vous en avez envoyées à MM. vos sub-délégués. Je me flattais qu'il y en avait une pour cette paroisse qui en a plus besoin qu'aucune autre. Je vous le demandais, Monseigneur, cette boëte par ma dernière. Elle pourrait nous soulager.* »

« *Nous périssons, sauf de vous.* »(8).

Cette paroisse est un bateau qui sombre par une nuit sans lune.

III. Bouestard réformateur. Le mémoire de 1774 et « Le Projet de 1775 »

Bouestard pourrait se taire comme tant de médecins.

Occupé par la fondation de l'école de sages-femmes, le 1^{er} avril 1774, il adresse à l'abbé Terray, ministre de Louis XV, son *Mémoire* avec trois idées de protection maternelle et infantile : salariat des sages-femmes, exemption de corvées pour leur mari, brevet garanti(7). Sur ces entrefaites, Turgot accède au Contrôle général en août 1774, et envoie en Bretagne son disciple Gaspard Louis Caze, baron de la Bove. C'est à ce nouvel Intendant que Bouestard, plein d'espoir, dédie son « *Projet, ainsi que cela existe dans les grandes villes, d'établir pour les petites villes des Facultés de médecine dans chaque évêché, à l'effet de combattre les épidémies, de surveiller les pharmaciens et d'éloigner les charlatans* » - 19 juin 1775(5). La prudence de la formulation ne dissimule pas une réforme audacieuse de la médecine :

1. La lutte contre les épidémies, c'est d'abord l'affaire des médecins

Tôt ou tard la victoire contre les épidémies ne peut venir que des médecins. Sa foi en la science est absolue : « *L'art de guérir s'enrichit journalement de découvertes utiles. Une saine théorie fondée sur les connaissances anatomiques a remplacé ces vains systèmes, enfants de l'imagination et source de mille erreurs. La chirurgie plus éclairée, la chimie perfectionnée, la pharmacie simplifiée, offrent des ressources infinies au praticien éclairé...* » Or, « *les maladies épidémiques ravagent nos campagnes : oui, Monseigneur, des paroisses entières sont dévastées avant qu'aucuns secours bien entendus soient portés à nos laboureurs, cette portion si précieuse de l'Etat.* »

2. Chaque diocèse doit avoir son collège de médecins. Chaque collège, son Doyen

Seules, Nantes et Rennes sont privilégiées et possèdent un collège royal. Les sept autres diocèses en sont dépourvus et, comme toujours, la Bretagne est sacrifiée. « *Il serait impossible d'établir dans chaque petite ville un collège ou une Faculté. Mais ne pourrait-on pas réunir sous l'un de ces noms TOUS LES MÉDECINS répandus dans les diverses petites villes du même évêché ?... Chacun de ces collèges partagera, entre les membres qui le composeront, toute l'étendue du diocèse.* » Le mot Faculté est ici utilisé dans le sens collégial.

3. Chaque collège établit le plan de lutte contre les épidémies

« *A la première invasion d'une maladie épidémique, le médecin chargé de ce canton s'y transportera. Il étudiera la nature et l'espèce de l'épidémie, il tracera le traitement convenable, et LE RENDRA PUBLIC. Dans les cas difficiles, il assemblera le collège, dont les connaissances réunies peuvent arrêter le mal dans sa source.* » Concertation médicale et décentralisation, tels sont les principes de Bouestard.

4. Chaque collège contrôle les médecins, les pharmaciens, les empiriques

a) LES MÉDECINS : « *Chacun de ces collèges aura le droit d'examiner les lettres de quiconque viendra pour exercer la médecine dans l'étendue du diocèse, et préviendra par là les abus journaliers qui résultent de l'examen superficiel qu'en font les officiers municipaux.* » La profession est la mieux qualifiée pour exercer une auto-discipline.

b) LES PHARMACIENS : « *Chacun de ces collèges formera un CODEX des préparations chimiques et galéniques, que seront obligés de tenir tous ceux qui voudront tenir boutique de pharmacie... Il nommera tous les ans un ou deux de ses membres pour inspecter les pharmacies.* » C'est en 1775 que Bouestard pose les principes de la pharmacovigilance et de l'inspection des pharmacies. Ce n'est pas une revendication corporatiste désirant s'approprier les priviléges des apothicaires (34). Bouestard entretient la meilleure des collaborations avec les trois apothicaires morlaisiens ; et la preuve en est qu'ils se réuniront au domicile personnel de Bouestard pour rédiger en 1789 leur cahier de doléances et qu'ils le nommeront « leur Doyen » (21).

L'art de guérir s'enrichit journalement de découvertes utiles; une
saine théorie fondée sur les connaissances anatomiques a remplacé ces
vains systèmes enfouis de l'imagination et source de nombreuses erreurs;
La chirurgie plus élaborée, la chimie perfectionnée, la
pharmacie simplifiée offrent des ressources infinies au praticien
éclairé; mais j'ose avancer que tous ces avantages sont perdus pour
la plus grande partie de cette province;

- 1^o. Les maladies épidémiques font des ravages affreux dans nos campagnes,
- 2^o. La pharmacie n'est qu'un brigançage dans nos petites villes de province
- 3^o. Le charlatanisme y déploie presque continuellement toute sa malignité.

Les maladies épidémiques ravagent nos campagnes; oui, et non seulement
des paroisses entières sont dévastées avant qu'aucun secours bien
entendu soit porté à nos laboureurs, cette portion si
précieuse de l'état.

Bouestard de Latouche & Hecquin du Bois, p'te l'Hôpital
de Morlaix.

Morlaix le 19 juin 1775.

Fig. 3. — Le projet de Bouestard. 19 juin 1775. Extrait.
(Archives d'Ille-et-Vilaine, C 1323).

c) LES EMPIRIQUES : « Le charlatanisme nous empoisonne : nulles précautions ou du moins des précautions insuffisantes pour en arrêter l'influence

pernicieuse. » C'est une erreur de croire que Bouestard désire l'extermination de tous les empiriques dans un esprit de mercantilisme médical (34). Il précise : « *Il ne doit être souffert aucun charlatan s'il n'est breveté par la Chambre médicale établie dans Paris...* » Ladite Chambre doit instruire le Doyen de chaque collège des empiriques et des remèdes autorisés. L'esprit de bienveillance anime Bouestard : le 2 novembre 1785, le sieur Rannou, maire de Morlaix, le charge d'une enquête sur le charlatan Grassy. « Avant de l'autoriser à vendre des Simples en cette ville — écrit le Maire — je l'ai fait examiner par le sieur de la Touche, médecin du Roy et de la ville, qui m'a certifié qu'il n'y avait aucun danger d'en permettre le débit, et en conséquence, je ne l'ai pas refusé » (14). En effet, l'innocent colporteur vend des vulnéraires de Suisse* !

Par son *Mémoire* de 1774 et son *Projet* de 1775, Bouestard est bien « le parangon des médecins-philosophes », dont la définition a été donnée en 1768 par Théophile de Bordeu, docteur-régent de la Faculté de médecine de Paris et Encyclopédiste. « *Les médecins-philosophes — proclame l'ami de Diderot — ont des vues très étendues... Ils portent leur vue plus sur des Nations entières que sur les particuliers ou sur les habitants d'un pays limité* » (39). Pour Bouestard, la sauvegarde du peuple miséreux et naïf mérite une meilleure organisation du corps médical contre le fléau épidémique. Ses courageux projets de Réforme seront — comme Turgot — jetés aux oubliettes ; mais ils témoignent que le destin révolutionnaire de Bouestard n'est pas un opportunisme, mais la conséquence logique d'une longue réflexion (36).

IV. Morlaix ville-hôpital (1779-1781)

Le mérite de Bouestard n'échappe pas à la Société royale de médecine, peuplée de médecins-philosophes. A peine est-elle fondée (29/4/1776) qu'elle le nomme, en août 1777, correspondant avec le n° 103 pour l'ensemble du Royaume et le n° 4 pour la Bretagne (30).

Va déferler alors le plus grand raz-de-marée épidémique, auquel le médecin du Roi ait eu à faire face, et qui fait en Bretagne 45 000 victimes. En septembre 1779, le comte d'Orvilliers ramène en catastrophe en rade de Brest la magnifique armada qui devait envahir l'Angleterre. « Nous vîmes rentrer — raconte un témoin (37) — l'armée combinée des flottes française et espagnole. Elle était composée de plus de 100 vaisseaux de guerre. On ne peut se faire l'idée d'un coup d'œil plus majestueux... Mais notre seule escadre rapportait plus de 8 000 malades. Le premier soin fut de les débarquer, et en peu de temps, il en périt un grand nombre. Je voyais passer continuellement sous mes fenêtres les voitures couvertes qui portaient les morts en terre. » Le médecin Chabrier — quelques jours avant de mourir — constate que les trois quarts des malades sont scorbutiques et les classe en trois degrés (29). « On est parti sans oseille et sans citron — écrit le grand Amiral (31) — une catastrophe est inévitable... on avait puisé l'eau à des

* Vulnéraire suisse : infusion de plantes aromatiques recueillies dans les Alpes suisses, et dont on use pour les chutes et les coups (Emile Littré).

sources malsaines. » L'eau croupie des tonneaux doit être filtrée trois fois à travers des serviettes pour en exprimer la lie. Deux tableaux dysentériques achèvent les scorbutiques : ténesme et tranchées avec matières glaireuses, sanguinolentes, « raclures de boyaux » ; ou bien prostration avec céphalées et pouls ne s'écartant guère du naturel. Brest est débordé. On chasse les religieuses de trois couvents de Landerneau pour faire place aux malades qui sont ensuite acheminés en grand nombre sur Morlaix.

Morlaix est devenue une ville-hôpital pour soldats et matelots (18 ; 33) :

	Malades	Convalescents	Total
1779	459	239	798
1780 (5 mai)	194	106	301
1781	300	340	640

Etat des Officiers de Santé employés dans les hôpitaux militaires et auxiliaires de Morlaix en juin 1780 (18).

- 1° *Hôpital de la Charité* : 3 médecins avec Bouestard en tête ; 14 chirurgiens + 7 apothicaires.
- 2° *Hôpital annexe de Kervaon* à un quart de lieue dans un vallon humide : c'est l'ancienne fabrique d'indiennes de Bouestard (35). Il est réservé aux vétérans : 140 le 1^{er} août 1779 (18) ; 5 chirurgiens + 2 apothicaires.
- 3° *Hôpital de l'Entrepôt de Landerneau* : c'est un hôpital de transit pour transport des malades de Brest à Morlaix. Morlaix y délègue un chirurgien en 1779. En 1780, il n'y a plus qu'un apothicaire.
- 4° Les convalescents sont placés chez les dames de la Charité, aux Capucins, aux Récollets et aux Minimes qui, plus tard, seront transformés en hôpital (33).

En février et mars 1780, la population civile est contaminée à Lesneven, Lannion et Morlaix.

Si Bouestard a le premier rôle médical, la remarquable organisation militaire est due au commissaire des guerres à Morlaix, M. de Lasserre. En 1783, quand Morlaix se vide de ses malades, il donne des nouvelles de Bouestard au comte de Longeron (18) : « *M. de la Touche se trouve fort lésé de cette suppression relativement à sa maison de Kervaon. Le Roy a un bail qui ne finira que dans 5 ans sur le pied de 1 000 livres par an. Sans doute, il lui sera accordé quelques dédommagemens. Ce malheureux la Touche a failli être ruiné de fond en comble. Un domestique avait mis le feu vendredi dernier à un lit ; et il était presque entièrement consumé, lorsque l'effet du hasard conduit M. de la Touche à rentrer chez lui à 8 heures du soir. Arrivé dans sa chambre, il la trouve en feu. Il n'a que le temps d'appeler du secours et de jeter par la fenêtre tout ce qui était enflammé. Des secours utiles ont empêché le feu de se manifester dans le reste de la maison, mais il a perdu plusieurs meubles. Il est dans ce moment-cy dans son lit. Il a eu deux accès de fièvre, et les mains entièrement brûlées. Il en guérira, mais ce ne sera pas sans éprouver les plus vives douleurs. On est obligé de le servir comme un enfant à la bavette.* » Le plus

grand tourment pour un médecin-chirurgien-accoucheur n'est pas d'avoir les deux mains emmaillotées et lacinantes, c'est de se demander : que vaudront-elles plus tard ?

L'épidémie de 1779 a eu un effet salutaire : elle stimule la mise au point d'une assistance médicale des populations civiles qui, sans prétendre à l'efficacité militaire, va être organisée par Bertrand de Molleville à la fin de 1784. A l'ébauche de Dupleix (1773) succède un organigramme cohérent (fig. 2), mais totalement opposé au *Projet de Bouestard* (1775). Il n'est pas question de laisser l'initiative aux collèges médicaux. Trois principes autoritaires : centralisme, dirigisme thérapeutique et triple contrôle des médecins et chirurgiens :

- 1) contrôle administratif par le subdélégué ;
- 2) contrôle médical par le médecin-chef des épidémies de Bretagne : Guyot de la Hardrouyère, de la Faculté de Montpellier, agrégé au collège royal de Rennes, membre de la Société royale de médecine ;
- 3) contrôle sur le terrain par le recteur qui est le personnage-clef :
 - Recteur arriéré = paroisse sacrifiée (cf. ch. II).
 - Recteur éclairé = lutte efficace.

Il alerte le subdélégué dès le 5^e cas déclaré ; il fait conduire le médecin ou le chirurgien près des malades. Il héberge le chirurgien dans « un logement le plus à portée du presbytère qu'il sera possible ». Il est le dépositaire obligatoire des médicaments. Il fournit le pain, le bouillon et la viande cuite dans la marmite des pauvres, financée dans la mesure du possible par les aumônes. Il atteste la bonne conduite du médecin et du chirurgien, le nombre de leurs journées de travail (fig. 8). Il vérifie l'exactitude des honoraires qu'ils ont pu recevoir des malades fortunés (toute fraude est punie de la suppression des appointements). Il dénonce les charlatans au Juge de police ou au Procureur général. Il éduque le peuple, lui interdit le chasse-venin*, les excès de cidre et d'eau-de-vie, les aliments avariés et les eaux polluées. Il dénonce la malpropreté et le danger des « habitations souterraines et étouffées, entourées de bêtes mortes, de fumier et de boues stagnantes », etc. (17). Vœu pieux de M. de Bertrand ? En tout cas, en 1785, une sympathique collaboration unit Bouestard et le recteur de Saint-Thégonnec.

V. Bouestard décrit l'épidémie de Saint-Thégonnec (avril-juillet 1785)

L'année 1785 est celle de l'extraordinaire sécheresse : pas une goutte de pluie de février à fin juillet. « L'herbe est desséchée jusqu'à la racine. Le tiers des bestiaux a déjà disparu » (1). Calonne autorise les pâturages dans les forêts du Roi et les bois du clergé ; l'importation sans taxe ni octroi des foins d'Irlande, d'Angleterre et de Hollande. La viande passe de 6 à

* Chasse-venin : breuvage qui conjure le mal : à base de poivre, de persil, d'absinthe, d'hysope et d'aurone.



La maladie qui s'est manifestée sur la paroisse de Saint-Thégonnec, Ernée de Léon, depuis le fin d'avril 1785 jusqu'au huit juillet

Cette épidémie ayant, après des lacs pacés en 1783, aussitôt que les vents passant de l'est au sud & à l'ouest ont procuré un peu de pluie.

et à Morlaix 22 juillet 1785.

Briestard Delatouche Doy

Fig. 4. — Première et dernière phrases de Bouestard sur l'épidémie de Saint-Thégonnec.
(Archives d'Ille-et-Vilaine, C 1381).

Ci-dessus :

Saint-Thégonnec : XVIII^e siècle. L'enclos sacré avec l'église, l'ossuaire, le calvaire, les pierres tombales serrées les unes contre les autres, est fermé hermétiquement par une lourde porte de chêne, bien visible sous l'arc de triomphe. Les vantaux vont s'ouvrir pour accueillir le défunt. De l'autre côté de l'église, le champ des morts surplombe de plus de 13 pieds les rues basses du village.

(Dessin de Louis Le Roilend).

12 sols. Il n'y a plus de beurre et de lait (28). « La disette est presque absolue en fruits et végétaux frais ; les eaux sont rares et insalubres » (24). A Saint-Thégonnec, l'épidémie n'attend ni l'été, ni l'automne : elle frappe dès le mois d'avril ; et 25 défunts franchissent l'Arc de Triomphe qui conduit à l'enclos sacré (fig. 4). Le recteur Guillaume-François Migeot*, 31 ans, « propre à mériter la confiance du peuple » (23), est aidé d'un vicaire, de 3 prêtres et de 2 bedeaux, qui sonnent le glas au clocher ajouré de Saint-Thégonnec.

Le recteur Migeot alerte le subdélégué de Morlaix, C.F. du Buisson de Vieux-Châtel, 49 ans. Bouestard est absent et remplacé par un jeune médecin de 26 ans, en instance de thèse**, Joseph-Marie Guégot de Traouelen, qui fait un premier rapport le 25 mai 1785 et conclut « pleurésie bilieuse » (8). Le jour même, le subdélégué le transmet à l'Intendant Bertrand de Molleville avec une lettre qui témoigne de peu de confiance pour le jeune remplaçant. Les ordres expédiés de Rennes le 29 mai sont impératifs :

- 1) Totale confiance en Bouestard chargé d'un nouveau rapport et de la surveillance du chirurgien Thomas, placé sous ses ordres.
- 2) Avis médical de M. de la Hardrouyère à communiquer à Bouestard.
- 3) Le recteur doit être dépositaire des médicaments et responsable « des pièces justificatives au soutien » (8).

Le chirurgien Thomas fait 13 séjours à Saint-Thégonnec. Bouestard l'accompagne 4 fois (fig. 5) et rédige son rapport le 22 juillet :

« La maladie qui s'est manifestée sur la paroisse de Saint-Thégonnec, évêché de Léon, depuis la fin d'avril 1785 jusqu'au 8 juillet même année, était alarmante, puisque par les recherches que nous avons fait faire sur les registres de la paroisse, il est prouvé que plus de 25 malades avaient été victimes de cette épidémie pendant le premier mois. Cette maladie, ainsi que toutes les autres, se montrait SOUS DIVERS ASPECTS, suivant le tempérament de ceux qu'elle attaquait. »

Et Bouestard décrit deux tableaux cliniques opposés qu'il intitule fièvre maligne putride et péripneumonie.

Fièvre maligne putride

- « — *Le pouls était absolument petit, concentré.*
- *La langue était chargée, le teint livide.*
- *Un délire sourd se montrait fréquemment. Le malade semblait plutôt affaissé qu'endormi.*

« Dans le concours des symptômes qui annonçaient une fièvre maligne, la saignée était généralement prohibée dans les premiers jours. L'émétique

* « Vénérable et discret missire, François Guillaume Migeot » mourra à 33 ans, le 13 mai 1787, lors de « l'épidémie » suivante (cf. infra ch. VI [22 et 23]).

** Thèse de doctorat : Angers, le 3 juillet 1785.

Mémoire des dépannes voyageant faites
à St Domingue pendant le temps de la maladie
d'Amérique; par le Dr Thomas Waiter—
En chirurgie à bord des

De 26 Jan 1785.	un voyage
De 4 " id.	un voyage
De 6 " id.	un voyage
De 8 " id.	un voyage
De 10 " id.	un voyage
De 12 " id.	un voyage
De 15 " id.	un voyage
De 16 " id.	un voyage
De 17 " id.	un voyage
De 18 " id.	un voyage
De 19 " id.	un voyage
De 20 " id.	un voyage
De 21 " id.	un voyage
De 22 " id.	un voyage
De 23 " id.	un voyage
De 24 " id.	un voyage
De 25 " id.	un voyage
De 26 " id.	un voyage
De 27 " id.	un voyage
De 28 " id.	un voyage
De 29 Janvier.	un voyage
De 30 " id.	un voyage

A circular library stamp with the text "BIBLIOTHÈQUE DE LA MÉTROPOLE" around the top edge and "VILLE DE LILLE" at the bottom.

gouverneur déoyer, de Chevau
et leur successeur) 32st 10
Dépense du gouvernement 30
établis à la Juillet 1785 Et Thomas
Laix du Louvre

je l'ai fait sur la paroisse de St Bégonc-
quaque voyages avec le sieur Thomas qui
n'a jamais manqué au retour des ses bœnnes,
de me rendre compte afin que nous puissions
nous concerfer -

À Morlaix le 21 juillet 1785

Boulevard Delacourche DMS

Fig. 5. — Les frais de voyages à Saint-Thégonnec. 24 juillet 1785. Autographes du chirurgien Thomas et de Bouestard. Remarquer l'expression « nous concerter », chère à Bouestard.
 (Archives d'Ille-et-Vilaine, C 1381).

était la première ressource. La limonade avec les tamarindes combattait efficacement la putridité. Les purgatifs, tantôt seuls, tantôt associés aux stomachiques et répétés deux ou trois fois, faisaient juger la maladie du 11^e au 14^e jour assez régulièrement. Nous avons été obligés chez plusieurs malades de persister dans l'usage du quinquina associé avec les purgatifs, parce que cette fièvre a souvent dégénéré dans une fièvre tierce qui toujours a cédé à huit à dix jours d'usage de ce moyen. »

Sur ce texte de Bouestard, deux siècles plus tard, M. le Pr Roger Rullière donne un avis de consultant : « La fièvre maligne ressemble à une typhoïde si l'on admet que le pouls « concentré » veut dire bradycardie, et le « délire sourd » tuphos. D'autre part, cette notion de fièvre tierce qui dure de huit à dix jours n'est-elle pas « le stade amphibole » de la troisième semaine ? »

Péripneumonie

« Chez beaucoup, la maladie a pris la marche rapide d'une péripneumonie souvent mortelle le 3^e jour, et qui toujours se jugeait du 5^e au 14^e jours :

- Le pouls était ordinairement plein, médiocrement développé.*
- Le visage enflammé, les yeux brillants, la langue sèche et âpre.*
- Le malade se plaignait de douleurs opiniâtres dont le siège était dans les diverses régions de la poitrine.*

« La saignée était indispensable dès l'invasion de la maladie, et souvent a-t-il fallu la repéter. Alors, nous avons employé les boissons bêchiques incisives avec le miel, loximel, la fleur de sureau. L'inflammation calmée, l'émeticque enlevait souvent la douleur de côté. Souvent aussi, il a fallu recourir aux vésicatoires qui presque toujours ont fait disparaître l'oppression et la douleur comme par enchantement. Alors, les purgatifs choisis dans la classe des minoratifs achevaient la cure du 7^e au 14^e jour. »

A Bouestard répond le Pr Rullière : « D'évidence, la péripneumonie est une pneumonie à pneumocoques : visage rouge, langue sèche, point de côté et notion de crise entre les 7^e et 14^e jours. »

« Cette épidémie a cédé — poursuit Bouestard — à peu près dans l'espace d'un mois, aussitôt que les vents passant de l'Est au Sud et à l'Ouest ont procuré un peu de pluie. »

Belle conclusion de nosologie météorologique à la mode de Vicq d'Azyr ! Mais plus intéressantes sont à retenir « les causes » selon Bouestard :

1) « *La constitution sèche du printemps et de l'été* » qui rend les eaux de boisson suspectes. Il propose d'y plonger un fer incandescent ou d'y ajouter du vinaigre.

2) « *La mauvaise nourriture des habitants de cette paroisse qui ne vivent que de crêpes faites avec la farine de blé noir ou de bouillie toujours mal cuite, faite avec de l'eau et de la farine d'avoine. Ce qui nous a déterminé à juger que les mauvais aliments ont beaucoup influé, c'est que dans le nombre de 80 malades (dont nous avons perdu 8), nous n'en avons pas compté un*

seul dont les facultés fussent assez aisées pour vivre d'une manière différente. »

*Etat Des Medicaments ordonné par M^{me} le Dr
Boitard de la touche Médecin pour la
paroisse de l'^e Egonec. fourni par le
M^r Bertaux apothicaire le 4 juillet 1785.*

Scavoir *to vol. D^r*

Demier de bouteille Néfrit	12
8 ^e de Masse Chirpe	7
1 ^{er} de sel Epom	1
1 ^{er} de sucre	16
2 nd de Senné Monde	10
2 nd de mouches cantharides pochées	8
3 rd de Coralline	4
1 ^{er} de rhubarbe	1
3 rd de tablettes diacarthaque	6
8 ^e de raphia	2
8 ^{od} de sel de la baie	10
1 ^{er} de Syrop de Cacaïe Comp	5
3 rd de crème de tartre puro	15
pi la fl ^e de Syrop	6

L 88° 17°

J'ai pris les medicaments ci-dessus détaillés, et les ai passés de bonne qualité entièrement moi j'ai signé et Morlaix le 4 juillet 1785 Bouestard de la touche dr
*Y a bon pour vous faire ces habiles legue à Morlaix
le 4 juillet 1785. Devieux-Châtel au nom du sieur*
Bertaux apothicaire

Fig. 6. — Première page du mémoire du sieur Bertaux, apothicaire à Morlaix, 4 juin 1785. Noter la signature de Bouestard et du subdélégué Devieux-Châtel.
(Archives d'Ille-et-Vilaine, C 1381).

Les victimes, ce sont les paysans condamnés à la malnutrition.

Lors de l'envoi à l'Intendance des *Mémoires* de Thomas, de Bouestard (fig. 5) et de l'apothicaire Bertaux (fig. 6), le subdélégué précise : « Le recteur de Saint-Thégonnec et ses paroissiens chantent les louanges de M. Bouestard de la Touche. Ils ont été aussi très satisfaits du chirurgien que ce médecin leur a envoyé. La frayeur qui s'était emparée des habitants de cette paroisse est dissipée. Et tout est rentré dans l'ordre naturel. » (8).

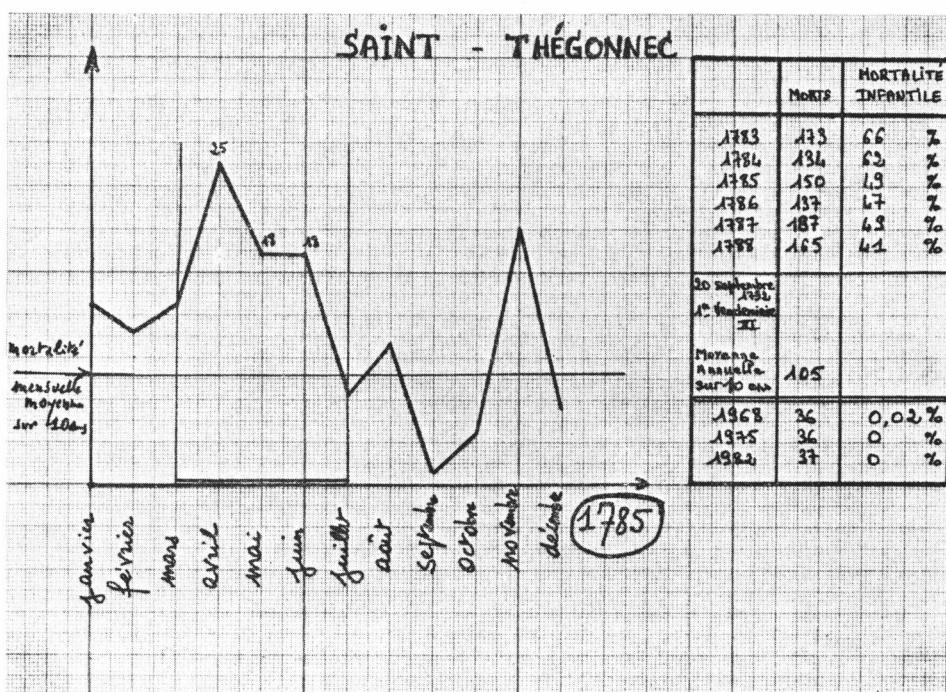


Fig. 7. — Saint-Thégonnec : 3 291 habitants en 1790.
« L'épidémie » d'avril à juillet 1785 : mortalité, globale et infantile, dans la période
1783-1788 et 1792-1802.
(Etude des Archives municipales de Saint-Thégonnec).

VI. Bouestard et Chartier face aux épidémies de 1786, 1787 et 1788. Le grave dépeuplement de Morlaix et de sa subdélégation

Promis par M. de Bertrand de Molleville (29/3/1786), la nomination de Bouestard comme médecin des épidémies est tardive mais fort élogieuse :

« Il a été employé avec succès dans les épidémies. »

« Il a traité, à la satisfaction des officiers généraux, tous les soldats qui ont été admis en grand nombre aux hôpitaux de Morlaix pendant la guerre. »

« Il est correspondant de la Société royale de médecine. » (14).

Sous ses ordres, est placé un chirurgien des épidémies : Alexandre le Chartier, chevalier de la Jugonnière, demeurant rue Saint-Melaine, qui obtint sa maîtrise en 1784 à Quimper, et fit « plusieurs campagnes sur les vaisseaux »(14), « un très bon chirurgien et un honnête gentilhomme », ajoute M. de la Hardrouyère à l'Intendant (8). Une journée de travail est payée 15 livres au médecin, 4 à 5 au chirurgien. L'administration maintient le chirurgien dans un rôle subalterne d'aide-soignant. « Pour que médecins et chirurgiens soient reconnus de tous les recteurs et habitants des paroisses, ils seront revêtus d'un habit uniforme bleu de Roi, dont le collet sera de velours noir »(17). Le collet noir est fort seyant sous la perruque blanche du médecin du Roi.

Pour 1786, le nouveau subdélégué, M. de Saint-Maurice*, dresse un tableau tragique du dépeuplement de Morlaix, nonobstant une vigoureuse natalité :

Ville de Morlaix : 6 médecins + 8 chirurgiens (le 9^e exerce à Guerlesquin).

1786	Nouveau-nés			mariages	Morts		
	garçons	filles	total		hommes	femmes	total
Saint-Martin ..	76	61	137	31	102	90	192
Saint-Mathieu ..	83	85	168	37	96	130	226
Saint-Melaine ..	76	63	139	30	69	73	142
Hôpital de la Charité et Hôtel-Dieu ..							
<i>Etabli par Le Coz, commis-juré de la Sénéchaussée.</i>	444			38	31		69
							629

Subdélégation de MORLAIX	Population	Nouveau-nés	Natalité	Morts	Mortalité	Dépeuplement
	69 732	2 773	39 %	3 308	47 %	535

Comment expliquer au Roi une telle perte de sujets ? un tel désastre civil ? M. de Saint-Maurice, porte-parole de Bouestard, dénonce deux fléaux :

1^o La petite vérole tue les ENFANTS DU PEUPLE

« *Elle a fait de grands ravages tant dans la ville que dans les campagnes. Elle a emporté un nombre considérable d'enfants du peuple, pour lesquels elle devient toujours extrêmement dangereuse par le défaut de soins et de propreté, si nécessaires dans cette maladie inséparable de la misère... »*

* Dominique Alexis Louis Gratien de Saint-Maurice (1754-1790) sera en 1787 l'oncle maternel de Kergaradec. Un autographe de M. de Saint-Maurice a été publié dans *Histoire des Sciences Médicales*, 1983, 1, p. 58 (35).

Oui, chez les guenilleux, elle devient confluente, se complique de bronchopneumonie : 500 enfants tués à Brest (1773), la moitié de ceux de Guingamp (1775), le quart de ceux de Châteaubriant (1786). Mais chez l'enfant noble ou bourgeois, qui a du beau linge, elle est bénigne.

« Il serait à désirer que la méthode d'inoculation fût suivie dans les différents hôpitaux et qu'on y admît les enfants des pauvres... Il est certain que par ce moyen on sauverait la vie à une quantité d'individus qui périssent victimes de l'indigence de leurs parents. »

Oui, la priorité de la prophylaxie doit, certes, être réservée aux enfants les plus exposés, mais dans la sécurité et l'hygiène, sous surveillance. Rien n'est plus dangereux que « l'inoculation sauvage » dans la saleté répugnante. Bouestard est plus prudent que Putod de Thyévault à Fougères en 1783 et Bagot à Saint-Brieuc en 1784. Il veut éviter à Morlaix les épidémies iatrogènes de Brest (1779) et Nantes (1783)[29]. A Bouestard se joignent Duquesne et Gilbert. « *Ils ont commencé — poursuit M. de Saint-Maurice — à introduire l'inoculation, contre laquelle il y avait de grands préjugés, que les premiers succès affaiblissent déjà...* » Trois médecins morlaisiens sont hostiles : du Laurent, Keralain-Prigent et Guégot de Traouelen (6).

Déjà en 1768, Bordeu ne disait-il pas que celui qui « préfère la petite vérole artificielle à la petite vérole naturelle » est par excellence un médecin-philosophe (39) ?

2^e La fièvre putride déploie toute sa MALIGNITÉ

Bouestard et Chartier « *ont mis dans tous les cas beaucoup de zèle et d'humanité, tant dans les diverses missions que dans l'administration gratuite des secours de leur art aux pauvres, qui leur ont été envoyés en grand nombre de partout.* » (10).

Note des voyages faits par le sieur Bouestard de la Touche, médecin des épidémies, depuis l'année 1786 jusqu'au 1^{er} janvier 1788.

Sur la paroisse de Guerlesquin, à 4 lieues de Morlaix.	4 journées
Sur la paroisse de Saint-Thégonnec, cy	4 journées
Sur la paroisse de Plouezoch, cy	3 journées
Sur la paroisse de Ploujean	2 journées (8)

Chaque fois Bouestard identifie l'épidémie, fait un rapport et laisse au recteur ses instructions écrites pour le chirurgien.

En plus de Chartier, Bouestard a sous ses ordres le chirurgien de Guerlesquin, Le Querrec, qui soigne les épidémies de Plougras, Loguivy-Plougras, Botborhel, Plouegat-Moysan, Pluzunet, Plounérin et le Ponthou : au total 209 journées au 20/9/1787, payées 970 livres avec, en plus, les éloges de M. de la Hardrouyère (28/9/1787). Mais d'octobre 1787 à octobre 1788, Le Querrec se libère de la tutelle de Bouestard, prend des initiatives. L'intendant se fâche et refuse de lui payer 213 journées ! (8).

A l'opposé, Chartier est très apprécié de tous. Dans son dossier administratif figurent les certificats élogieux des recteurs suivants : Le Breton, de Guimaec ; F. Morvan, de Plougasnou ; J. Geffroy, de Plouézoch ; Le Goff, de Plourin ; Le Noannès*, de Saint-Melaine de Morlaix ; et l'abbé de Lanlais, de Ploujean.

« En juin 1787 — témoigne Chartier — j'ai fait dix voyages en Ploujean pour une épidémie qui régnait depuis quatre mois : fièvres putrides malignes, miliaire bilieuse et quelques diarrhées dysentériques. M. le Recteur a fait distribuer avec la plus grande attention tous les secours dont ils avaient besoin, étant PRESQUE TOUS dans une AFFREUSE MISÈRE. Il en est mort en trois mois trente et quelques-uns. Le 14 juin 1787, M. Bouestard de la Touche est venu observer la maladie. Il a laissé des ordonnances par écrit, et M. le Recteur me les a remises pour les mettre à exécution. J'ai continué jusqu'à la fin du mois ; et la maladie a presque totalement disparu, à l'exception de beaucoup de fièvres intermittentes. » (8).

Fièvre putride maligne est un terme générique qui recouvre un univers pathologique. Les épidémies civiles n'ont pas la belle ordonnance des épidémies militaires qui tendent à l'uniformité. Les écrits de Bouestard (1785) nous montrent déjà un génie morbide à double visage. Ceux de Chartier (1787 et 1788) révèlent une « épidémie » protéiforme. En outre, l'étude du *Registre des sépultures* de Saint-Thégonnec de 1783 à 1788 (tableau de la figure 7) montre des endémies polymorphes et subintrantes avec une mortalité annuelle de 137 à 187 (mortalité infantile de 41 à 66 %). Il faudra attendre 1792-1802 pour assister à une spectaculaire chute de la mortalité (105 par an). Alors, que signifie le mot « épidémie », même si le coma vigil et soporeux d'Yves Le Gouaz (qui évoque si fortement la dothienentérie) apparaît comme un leitmotiv ? M. de la Hardrouyère explique que « l'épidémie » a 3 terrains et 3 séquelles. Le scorbut est le premier terrain qu'il faut soigner avec le cresson, la cochléaria et le becabunga (9). Le deuxième terrain est la gale « si répandue en Bretagne — poursuit M. de la Hardrouyère — si négligée ou si mal traitée par de mauvais topiques » (15). Le troisième, ce sont les désespérantes écrouelles. Quant aux 3 séquelles : 1) les fièvres intermittentes, fréquentes en Ploujean, dit Chartier ; 2) l'hydropsie ; 3) la phthisie. Epidémie = salmigondis d'affections chroniques et aiguës : complications infectieuses de l'accouchement, des traumatismes, des dermatoses, tuberculose, carences et intoxications (blé niellé, seigle ergoté), etc.

En juillet 1787, tout flambe à nouveau : Plourin, Garlan, Guimaec, Pleyber-Christ, Taulé, Plouezoch et ensuite Saint-Thégonnec. Du 15 novembre 1787 au 20 février 1788, en trois mois, Chartier consacre à Saint-Thégonnec 45 journées de travail (fig. 8) : il n'y rencontre que deux malades en état de le payer : le fermier Le Messager, mort au 7^e jour, et Mme Le Breton, la femme du notaire « laquelle j'ai traitée en accord avec M. Bouestard de la Touche. Elle est morte au 9^e jour ». Partout ailleurs, le dénuement : séquence

* Un autre certificat autographe de l'année 1787 du recteur Le Noannès a été publié dans *Histoire des Sciences médicales*, 1983, 3, p. 272. C'est l'acte de baptême de Kergaradec.

pitoyable de hameau en hameau, de ferme en ferme : « A une forte lieue du bourg, en un terrain très marécageux : Pont-Claz : 5 malades... un enfant brûlé par de l'eau bouillante... Prat-Couannec* : 5 malades de plus... Noël 1787 : 2 blessés aux jambes et aux pieds par une pièce de bois qu'ils chargeaient sur une charrette... Rusquec : 2 malades ; 3 de plus à Pen-ar-Parc, 2 au bourg, 2 à Kergalan et 3 au Hellin... Limbau et Lespoudou*, tous très pauvres. Quelques-uns couchés dans des étables sur de mauvaises pailles. Ces derniers étaient couverts de taches pourprées et de dartres. » (8).

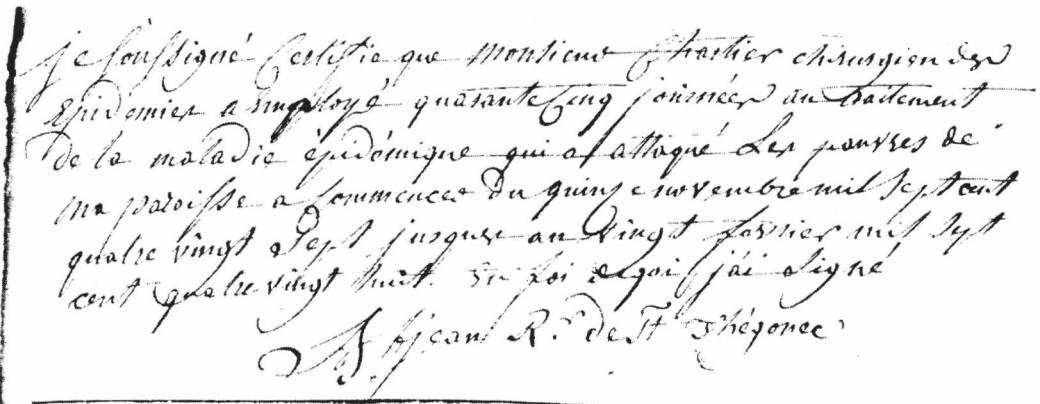


Fig. 8. — « Je soussigné certifie que M. Chartier, chirurgien des épidémies, a employé 45 journées au traitement de la maladie épidémique qui a attaqué les pauvres de ma paroisse, à commencer du 15 novembre 1787 jusques au 20 février 1788. En foi de quoi j'ai signé :

ABJEAN, Recteur de Saint-Thégonnec. »
(Archives d'Ille-et-Vilaine.)

VII. Bouestard révolutionnaire

Les médecins-philosophes avaient compris le problème de fond des maladies contagieuses : « Il est invinciblement prouvé qu'il y en a, dont le germe — écrit Bordeu en 1768 — se transporte d'un lieu à un autre comme les semences des plantes... il eût fallu que les médecins trouvassent des spécifiques contre les poisons des maladies encore flottant dans l'atmosphère. Leurs lumières n'ont pu aller jusque là. » (39). Variolisation exceptée, la médecine est certes impuissante contre les germes qui pullulent dans le plus favorable des milieux. Mais Bouestard, M. de Saint-Maurice, Chartier ne font que le répéter : ce sont surtout les miséreux qui meurent ! Les autres ont des chances de survivre. Combattre les épidémies, n'est-ce pas d'abord lutter contre la misère physiologique, économique et intellectuelle dans laquelle le peuple est maintenu ? « Le mal est tellement profond qu'il remet implicitement en question certains fondements de l'Ancien Régime » (J.P. Goubert [29]). De cela, Bouestard est parfaitement conscient. Aucun

* L'orthographe des lieux-dits — tous identifiables — est celle de l'Institut géographique national. Celle de Chartier est phonétique : Parquennec, Limbeu, Lespeaudou, etc.

progrès n'est possible, si — au préalable — ne sont étudiés le régime féodal, la crise chronique des subsistances liée au problème agraire, l'hygiène physique et mentale. « Aujourd'hui, la conception circonstancielle de la maladie n'est pas ridiculisée par nos connaissances microbiologiques, bien au contraire » (Pr Victor Vic-Dupont, 1966 [38]).

Député du Finistère en 1791, Bouestard prêche la paix civile par son *Adresse au Peuple français*, dont l'impression est ordonnée par l'Assemblée législative (27) ; il intervient sur la sûreté des débats, sur la défense des frontières. Mais jamais ne s'interrompt son assiduité au Comité des secours publics, où domine l'intelligentsia médicale révolutionnaire, parmi laquelle :

- J.R. Tenon, 67 ans, très admiré pour son *Rapport sur les hôpitaux* (1788).
- J.L. Bagot, 63 ans, médecin de Saint-Brieuc, lauréat de la Société royale de médecine pour ses études épidémio-météorologiques (1786).
- R.G. Gastellier, 50 ans, médecin de Montargis, auteur du *Traité de la fièvre miliaire des femmes en couche* (1779).
- F.J. Germignac, 37 ans, médecin de Juillac (Corrèze).
- J.B. Bô, 48 ans, médecin de Mur-en-Barrez (Aveyron).
- Elie Lacoste, 46 ans, médecin de Montpellier, etc. (3).

Lors de leur réunion du 19 décembre 1791, ils élisent Bouestard président du Comité des secours publics. Le 10 août 1792, ils sont aux premières loges, au Manège des Tuilleries, pour voir le roi pourchassé par les sections parisiennes, les Marseillais et les Finistériens dont Bouestard est le député. Le lendemain, 11 août, ils s'assemblent pour une longue séance de travail. De qui parlent-ils ?... Des aveugles. Des nourrices. Des enfants trouvés (3).

Aucune contingence politique ne saurait distraire les médecins-révolutionnaires de leur mission sociale.

SUMMARY

BOUESTARD
epidemiologist at Morlaix

Bouestard practised for 50 years in Morlaix (1759-1810). He fought both military and civil epidemics in his capacity as physician to the King (1772), and corresponding member of the Royal Society of Medicine (1777) and of epidemiology (1786). He linked the effectiveness of the battle by assembling together all the doctors in conferences in each diocese (1775). A member of parliament for Finistère, he became president of the Public Health Committee of the Legislative Assembly in 1791-1792.

REMERCIEMENTS

M. le Pr Roger Rullière.
M. le Chanoine J.L. Le Floc'h, de Quimper.
Mlle A. Le Guével et M. Benoît de Bergevin, de Morlaix.
Mme Nathalie Merrien-Le Rolland, de Varennes (Maine-et-Loire).

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Archives nationales

1. H1 565. Lettre de M. de Bertrand à Calonne (1785).
2. H1 613-614. Lettre de Bouestard à Turgot (1776).
3. AF II, 39. Bouestard président, folio 27 et seq. (1791).

Archives départementales d'Ille-et-Vilaine

4. C 1093. *Placet de Bouestard* (1774).
5. C 1323. *Projet de Bouestard* (1775).
6. C 1325.
7. C 1328. *Mémoire de Bouestard* (1774).
8. C 1381. *Rapport de Bouestard* (1785).
9. C 1396.
10. C 1434-1435.
11. C 2543.
12. C 2544.
13. C 2545.
14. C 2546.
15. C 2547.
16. C 4535.
17. C 4934.
18. 2 Ea 8. Fonds Longeron.

Archives municipales

19. d'Angers.
20. de Pouancé (Maine-et-Loire).
21. de Morlaix.
22. de Saint-Thégonnec (Finistère).
23. *Archives de l'évêché de Quimper et de Léon*.
24. *Archives de l'Académie de médecine*. Société royale de médecine, n° 169.
25. BAUDRY J. — « La Bretagne à la veille de la Révolution (1782-1790) ». II 343, 347. Paris, H. Champion, 1905.
26. BLOCH C. — « L'Assistance et l'Etat en France à la veille de la Révolution (1764-1790) », Paris, 1908.
27. BOUESTARD J.J. — « Adresse au peuple français », Imprimerie nationale, 1792 (un exemplaire appartenant à la Bibliothèque de Morlaix).
28. FREVILLE H. — « L'intendance de Bretagne », III, 183-191, Rennes, Plihon, 1953.
29. GOUBERT J.P. — « Malades et médecins en Bretagne (1770-1790) ». Paris, Klincksieck, 1974.
30. « Histoire de la Société royale de médecine ». Tome I. « Bouestard », p. 39. Paris, Didot, 1776.
31. LACOUR-GAYET G. — « La campagne navale de la Manche en 1779 ». Paris, Chapelot, 1901.
32. LAVALLEY G. — *Catalogue des ouvrages normands de la B.M. de Caen*, p. 400.
33. LECUREUX B. — « Histoire de Morlaix », Morlaix, éd. du Dossen, 1983.
34. MEYER J. — « Epidémies 1774-1794 ». Etudes rurales, 1969, 34, 29-31.
35. STOFFT H. — « L'école des sages-femmes de Morlaix ». *Hist. Sc. Méd.*, 1983, 1.
36. STOFFT H. — « De Bouestard à Kergaradec, la place de Morlaix dans l'histoire de la Médecine ». *Télégramme de Brest*, éd. de Morlaix, 6-3-1984.
37. TILLETT DE MAUTORT L.F. — « Mémoires du chevalier de Mautort (1752-1802) ». Paris, Plon, 1895.
38. VIC-DUPONT V. — « La maladie infectieuse », p. 100. Paris, P.U.F., 1966.
39. BORDEU Théophile de. — « Recherches sur l'histoire de la médecine », VII, Liège, 1768.

